PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
11	1

Date de convocation
10/12/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 18/12/2025

Acte affiché le : 19/12/2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 décembre s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, , Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

Suppléant présent votant : Paul Cozic

Titulaires excusés : Tugdual Braban, Renée Courtel, Catherine Boudiaf, Françoise Guillerm, Eléonore Kogler, Sandra Le Nouvel, Guillaume Robic, Patrick Urien

Suppléants présents non votants :

Suppléants excusés non votants :

Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh

Appel à projets : Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions.

« Validation de la phase 2 concernant les travaux d'aménagement d'une aire de camping-car »
Pour les communes de Moustoir-Ac et Lignol

Dans le cadre de l'enveloppe « Investissement » de la Région Bretagne, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a lancé un appel à projets intitulé « *Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions.* »

▪ Rappel du dispositif

Cet appel à projets expérimental s'est décomposé en deux phases :

Phase 1 : Accompagnement à la conception de l'aménagement du site par un groupement composé du Cabinet d'architecture Nathalie Lespiaucq et de Fi Conseils qui s'est achevé le 7 février 2025 par la remise d'une étude finalisée.

Phase 2 : Réalisation des travaux de l'aire de stationnement et/ou de services selon les préconisations issues de l'étude.
Treize collectivités ont été lauréates de l'appel à projets et sept d'entre elles se sont engagées dans la phase de réalisation des travaux :

- Commune de Guerlédan
- Commune de Saint-Rivoal
- Commune de Rostrenen
- Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem
- Commune de Bon-Repos-sur-Blavet
- Commune de Moustoir-Ac
- Commune de Lignol

Le comité de pilotage du 27 juin 2025 de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a validé les modalités d'interventions pour la réalisation des travaux à savoir :

- Taux d'intervention à hauteur de 50 % maximum du montant HT de la dépense éligible ou TTC si non application de la TVA.
- Une aide maximale de 35 000 € HT ou TTC si non application de la TVA.

▪ Validation des projets pour la phase 2

Les communes de Moustoir-Ac et Lignol ont finalisé leur projet et souhaitent déposer leur demande de subvention auprès de la Région Bretagne. Le Comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne, réuni le 12 décembre 2025, a donné un avis favorable au projet sous réserve de la transmission des autorisations d'urbanisme.

EPCI Communes	Porteur de projet	Type de projet	Dépenses éligibles	Aide accordée
Centre Morbihan Communauté	Commune de Moustoir-Ac	Amélioration d'une aire de services existante et création d'une aire de stationnement	93 609,97 €	35 000 €
Roi Morvan Communauté	Commune de Lignol	Création d'une aire de services et de stationnement pour camping-car	85 969 €	35 000 €

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Valide l'engagement dans la phase 2 des travaux des deux communes citées ci-dessus et les autorisent à effectuer la demande de subvention auprès de la région Bretagne dès lors que les réserves liées à l'urbanisme seront levées.
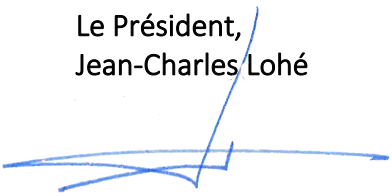
Le Président,
Jean-Charles Lohé